

Matériel implantable ou produits esthétiques:
Location de matériel technique :
Les consultations ultérieures de suivi pendant une année :
Autres.

S'agissant d'un acte uniquement à visée esthétique , les examens , l'intervention , les prescriptions et l'arrêt de travail éventuel , ne pourront être pris en charge par l'assurance maladie .

La patiente reconnaît avoir posé toutes les questions , reçu toutes les réponses et avoir compris l'intervention proposée , sa préparation , ses bénéfices , mais aussi ses effets secondaires . La patiente confirme qu'elle est consciente des risques habituels et des suites éventuelles de ce soin médical et qu'il peut exister d'autres risques dus à des réactions individuelles à court , moyen ou long terme .

En particulier: quelques hématomes ,gêne locale, correction incomplète, ..etc**Un exemple de description**

Le présent devis est établi pour une durée de 3 mois à partir de la signature de sa délivrance .

Devis établi en double exemplaire , le

Docteur D. MOUTAPAM

1° Mention manuscrite obligatoire “ devis reçu avant l'exécution de la prestation de service ”

Signature de Madame

2° Acceptation du devis par la personne : reçue le

Je m'engage à suivre toutes les recommandations et prescriptions pré et post -intervention données par le Docteur D . MOUTAPAM qui la réalisera .

mention obligatoire manuscrite “ devis accepté après réflexion ” et signature de la personne examinée .